— Min. Conduit pratiqué dans une galerie pour l'écoulement des eaux.

ÉGOUTTURE s. f. (é-gou-tu-re — rad. *égoutter*). Liquide fourni par un objet qui s'égoutte ou qu'on égoutte : *Les* ÉGOUTTURES *du linge.* ‖ Liquide qui reste dans un vase après qu'on l'a vidé : *Boire les* ÉGOUTTURES *des bouteilles.*

EGRA, ville de la Bohême. V. EGER.

ÉGRAFFIGNÉ ou **ÉGRAFIGNÉ, ÉE** (é-gra-fi-gné ; *gn* mll.) part. passé du v. Egraffigner : *Un visage* ÉGRAFFIGNÉ.

ÉGRAFFIGNER ou **ÉGRAFIGNER** v. a. ou tr. (é-gra-fi-gné ; *gn* mll. — du préf. *é*, et du lat. *graphium*, style dont les anciens se servaient pour écrire, en égratignant la cire ou toute autre surface). Egratigner : ÉGRAFFIGNER *le visage à quelqu'un.* ‖ Vieux mot resté populaire. Dans certains patois on dit ÉGRAFFINER, ESGRAFFINER, ÉGRAIFFEIGNER, etc.

— v. n. ou intr. Ecrire très-mal : *Il n'écrit pas, il* ÉGRAFFIGNE.

ÉGRAFFIGNURE ou **ÉGRAFIGNURE** s. f. (é-gra-fi-gnu-re ; *gn* mll. — rad. *égraffigner*.) Egratignure. ‖ Vieux mot qui est resté populaire. Quelques patois disent ÉGRAFFINURE, ESGRAFFINURE, ÉGRAIFFEIGNURE, ESGRAFFINADURE, etc.

ÉGRAIN ou **ÉGRIN** s. m. (é-grain — du préf. *é*, et de *grain*, ou, selon d'autres, du mot *aigre*). Arboric. Jeune sujet de pommier ou de poirier venu de graine, à fruits aigres, et employé surtout pour la greffe : *Les* ÉGRAINS *se vendent souvent autant que les arbres greffés.* (Bosc.) *Les pepins de pommes à cidre fournissent des sauvageons qui se nomment* ÉGRAINS. (Raspail.)

— **Encycl.** L'*égrain* est un sujet de pommier ou de poirier provenant des pepins d'un fruit sauvage ou d'un fruit à cidre, en un mot d'un fruit aigre. Comme il a ordinairement une belle tige, on le réserve dans les pépinières pour le greffer en fente, à la hauteur d'environ 2 mètres, quand il est planté à demeure, à l'âge de trois ou quatre ans et plus. On croit généralement, en agissant ainsi, obtenir des arbres d'une plus longue durée. Cette opinion, qui est vraie jusqu'à un certain point, ne doit pas être adoptée d'une manière absolue. Quoi qu'il en soit, les *égrains* sont fort recherchés comme sujets, et souvent, dans les pépinières, ils se vendent autant ou plus que les arbres greffés.

ÉGRAINAGE, ÉGRAINÉ, ÉGRAINER, Forme moins usitée des mots ÉGRENAGE, ÉGRENÉ, ÉGRENER.

ÉGRAINOIR s. m. (é-grè-noir — rad. *égrener*). Agric. Nom de divers instruments qui servent à égrener. ‖ Egrappoir.

ÉGRAMINAGE s. m. (é-gra-mi-na-je). Techn. Opération du travail des peaux, qui consiste à les débarrasser des chairs superflues, afin de les adoucir et de les disposer à bien recevoir la chaux : *Pour effectuer l'*ÉGRAMINAGE, *l'ouvrier met chaque peau sur le chevalet, puis la travaille avec un couteau à moitié ardent.* (Maigne.)

ÉGRAMINÉ, ÉE (é-gra-mi-né) part. passé du v. Egraminer.

ÉGRAMINER v. a. ou tr. (é-gra-mi-né). Techn. Enlever à une peau toute la chair superflue, en opérer l'égraminage.

ÉGRAPPAGE s. m. (é-gra-pa-je — rad. *égrapper*). Agric. Action d'égrapper les raisins. ‖ On dit aussi, mais plus rarement, ÉGRAPPEMENT.

— **Encycl.** Econ. rur. La question de l'*égrappage* des raisins a longtemps divisé les œnologues, les uns prétendant que le vin gagne à ce que les raisins soient égrappés avant d'être foulés, les autres affirmant le contraire.

Les grappes, disent les premiers, sont âpres et austères, goût qu'elles communiquent aux vins. A cela les seconds répondent que les vins faibles sont relevés par la saveur de la grappe; d'ailleurs, la fermentation s'opère avec plus de force et de régularité dans un moût mêlé avec la grappe que dans celui qui en a été dépouillé. Il y a du vrai dans ces deux opinions, et voici ce qui nous semble le plus sage. On doit modifier l'opération de l'*égrappage* d'après le degré de maturité du raisin ; égrapper beaucoup lorsque la vendange est peu mûre ou lorsqu'elle a été gelée avant la cueillette ; égrapper avec moins de soin un raisin très-mûr ; ne pas égrapper dans les pays humides ; ne point égrapper les raisins blancs, parce que leurs produits, après l'égrappement, sont moins spiritueux et plus sujets à tourner à la graisse. Il est inutile d'égrapper lorsqu'on veut fabriquer de l'eau-de-vie. D'ailleurs l'expérience est le meilleur guide en agriculture ; c'est pour cela qu'on égrappe dans certains pays et non dans d'autres ; être exclusif au point de vouloir tout réduire à une seule méthode serait méconnaître les différences de climats, de cépages, d'exposition, de sol, etc. Dans le Midi, où les vins sont généreux, la grappe ne peut qu'ajouter de l'âpreté à une boisson déjà très-forte ; dans le Nord, la grappe est souvent nécessaire ; c'est pour cela que, dans le même canton, sur divers points de la France, nous voyons des agronomes qui égrappent, à côté d'agriculteurs, non moins habiles, qui repoussent cet usage, et l'on ne saurait blâmer ni les uns ni les autres.

L'*égrappage* se fait de diverses manières, ou plutôt à l'aide d'instruments ou *égrappoirs*, dont le principe est le même, mais qui varient dans leurs détails. Ainsi, dans le Médoc, l'égrappoir est un simple râteau qu'on promène sur la vendange foulée, pour ramener les grappes dans un coin. Dans quelques pays, c'est un filet à larges mailles, tendu et assujetti sur un cadre de bois placé sur l'ouverture de la cuve ; on promène le dos du râteau sur les raisins, dont les grains, passant à travers le filet, tombent dans la cuve ; puis avec les dents du râteau on retire les grappes, comme ci-dessus. Quelquefois c'est un treillage de bois, placé au-dessus d'une table inclinée, dont la base correspond à la cuve ; on foule les raisins avec les mains ou même avec les pieds ; le reste s'explique aisément de soi-même. L'égrappoir est quelquefois une simple fourche de bois, à trois dents, qu'on plonge et qu'on agite vivement dans un cuvier rempli de vendange, de telle sorte que les grains séparés vont au fond ; les grappes s'accumulent à la surface ; on les prend avec la main et on les jette dans un baquet. Avec cet appareil bien simple on peut opérer, non plus dans le cellier, mais dans la vigne même, et alors ce sont ordinairement les femmes qui sont chargées de ce soin. Un des meilleurs égrappoirs se compose d'un cylindre formé de tringles arrondies, tournant sur son axe à l'aide d'une manivelle et surmonté d'une trémie. Les raisins versés dans celle-ci sont saisis par le volant et pressés tout à la fois entre eux et contre les tringles du cylindre. Cet appareil peut être placé sur la cuve, sur le pressoir ou sur un récipient mobile. Quand il fonctionne, les grains passent entre les tringles et tombent, tandis que les grappes s'accrochent à ces mêmes tringles ; quand par suite de leur accumulation le mouvement se ralentit, on les retire par une petite porte pratiquée dans la face opposée à la manivelle.

ÉGRAPPÉ, ÉE (é-gra-pé) part. passé du v. Egrapper : *Des groseilles* ÉGRAPPÉES. *Les raisins* ÉGRAPPÉS *fournissent des vins moins spiritueux et plus disposés à graisser.* (Chaptal.)

ÉGRAPPER v. a. ou tr. (é-gra-pé — du préf. privat. *é*, et de *grappe*). Agric. Séparer de sa grappe, en parlant des grains de certains fruits : ÉGRAPPER *des groseilles. Dans les environs de Bordeaux, on* ÉGRAPPE *avec soin tous les raisins rouges, lorsqu'on se propose d'avoir du bon vin.* (Chaptal.) ‖ Séparer de leur balle, en parlant des grains : ÉGRAPPER *de l'avoine.* Ne se dit que dans quelques départements.

— Absol. Egrapper les vendanges : *Les agronomes ne sont pas unanimes à conseiller d'*ÉGRAPPER.

— Techn. Séparer des grappes ou gravois, en parlant du minerai de fer.

S'égrapper v. pr. Etre égrappé : *Les raisins ne* S'ÉGRAPPENT *pas dans ce canton.* ‖ Se séparer spontanément de sa grappe : *Ces groseilles* SE SONT ÉGRAPPÉES. *Parfois de lourdes glanes de raisins blancs et noirs* S'ÉGRAPPENT *sur la tête des marmots.* (F. Wey.)

ÉGRAPPOIR s. m. (é-gra-poir — rad. *égrapper*). Agric. Instrument servant à égrapper le raisin : *Dans le Médoc, on n'a pour tout* ÉGRAPPOIR *qu'un simple râteau.* (Dutour.)

— Techn. Appareil employé dans quelques pays pour débourber le minerai de fer, particulièrement le minerai en grains.

— **Encycl.** Techn. L'*égrappoir* employé au débourbage des minerais est un appareil très-simple. Il consiste en un panier d'osier ou en un chaudron criblé de trous ronds, qui est suspendu à une perche élastique, au-dessus d'un bassin rempli d'eau. En agissant sur la perche, un ouvrier fait alternativement descendre et monter l'*égrappoir*, et produit ainsi une série d'immersions, pendant lesquelles la terre qui souille le minerai se délaye et passe à travers les trous avec les grains très-fins. V. ÉGRAPPAGE.

ÉGRATIGNANT (é-gra-ti-gnan ; *gn* mll.) part. prés. du v. Egratigner :

> Et dans un tourbillon d'or, de gaze et d'azur,
> Danse la demoiselle avec sa longue queue,
> De ses ailes de crêpe *égratignant* l'eau bleue.
> TH. GAUTIER.

ÉGRATIGNANT, ANTE adj. (é-gra-ti-gnan, an-te ; *gn* mll. — rad. *égratigner*). Qui égratigne : *Un enfant* ÉGRATIGNANT. ‖ Inusité.

— Fig. Qui aime à blesser, à offenser :

> On ne vous voit réduit
> A la nécessité d'idolâtrer sans fruit
> Une maîtresse *égratignante.*
> Mme DESHOULIÈRES.

ÉGRATIGNÉ, ÉE (é-gra-ti-gné ; *gn* mll.) part. passé du v. Egratigner. Légèrement écorché à la peau : *J'avais le visage barbouillé,* ÉGRATIGNÉ, *meurtri.* (Chateaub.)

— Légèrement effleuré ou entamé à la surface : *Lorsqu'on s'approche, on distingue des toiles d'or et d'argent* ÉGRATIGNÉES *de lumière à leurs cassures.* (Th. Gaut.) *Je doute que Decamps ait trouvé au fond de l'Asie Mineure des murailles plus rôties, plus roussies, plus fauves, plus grenues, plus croustillantes et plus* ÉGRATIGNÉES *que celles-là.* (Th. Gaut.)

— Fig. Offensé, piqué : *Il se sentit tout* ÉGRATIGNÉ *par ces plaisanteries. Il convint qu'il avait eu le cœur un peu* ÉGRATIGNÉ. (Dider.)

— Peint. Se dit d'un genre de fresque en grisaille, qui consiste à couvrir le mur d'un enduit noir, puis d'un enduit blanc, et à enlever ensuite ce dernier par places et plus ou moins profondément, selon les effets que l'on veut obtenir.

— Grav. Coupé, haché avec peu de netteté ou de hardiesse, en parlant d'une planche gravée ou d'une gravure : *Une estampe maladroitement* ÉGRATIGNÉE. ‖ Sans vigueur, sans largeur, effleuré plutôt que buriné, en parlant d'une planche ou d'une estampe : *Les Anglais ont du goût pour la vignette* ÉGRATIGNÉE *à la pointe de l'aiguille.* (F. Wey.)

— Agric. Labouré très-superficiellement : *Que ne devons-nous pas attendre d'un sol qui,* ÉGRATIGNÉ *seulement par les laboureurs indigènes, donne encore de généreux produits?* (H. Rousse.)

ÉGRATIGNER v. a. ou tr. (é-gra-ti-gné ; *gn* mll. — corrupt. d'*égraffigner*, ou formé, selon d'autres, du préf. *é* et de *gratter*). Déchirer légèrement la peau : ÉGRATIGNER *quelqu'un avec les ongles. Le canon a cela de bon qu'il n'*ÉGRATIGNE *pas.* (L. Enault.)

> Le peuple des souris croit que c'est châtiment,
> Qu'il a fait un larcin de rôt ou de fromage,
> *Egratigné* quelqu'un, causé quelque dommage,
> Enfin qu'on a pendu le mauvais garnement.
> LA FONTAINE.

— Par anal. Dégrader légèrement, peu profondément : ÉGRATIGNER *un meuble, une peinture. De magnifiques ronces* ÉGRATIGNENT *au passage la caisse de la voiture.* (V. Hugo.) ‖ Effleurer, toucher à peine, gratter légèrement : *On ne pince pas de la guzla, on l'*ÉGRATIGNE *avec une baleine.* (Mme E. de Gir.)

— Fig. Déparer quelque peu : *En vain nos jeunes femmes sont belles, la vanité leur* ÉGRATIGNE *la figure avec ses griffes de chatte.* (Mme E. de Gir.) ‖ Effacer, porter une atteinte à :

> . . . Un ancien amour permet d'*égratigner*
> Le parchemin jauni des clauses conjugales,
> Sans blesser les vertus les plus théologales.
> TH. DE BANVILLE.

‖ Piquer, blesser par des traits malins : *Ce que Voltaire aimait mieux que d'être ministre, c'était d'être bien avec les rois, de se voir compté et caressé par eux, de les flatter à son tour et de les* ÉGRATIGNER *doucement.* (Ste-Beuve.)

> J'aime mieux un franc ennemi
> Qu'un bon ami qui m'*égratigne.*
> ARNAULT.

‖ Faire une légère blessure amoureuse, inspirer un peu d'amour à :

> De bonne foi ses yeux m'*ont égratigné* l'âme.
> MONTFLEURY.

> Pour peu que vos regards puissent l'*égratigner*,
> C'est un cœur pantelant que vous ferez saigner.
> TH. CORNEILLE.

— Peint. Peindre en grisaille, en appliquant du blanc sur un fond noir, et enlevant ensuite par places le dernier enduit.

— Grav. Attaquer avec peu de franchise, peu de vigueur, de netteté, en parlant de la planche à graver.

— Agric. Labourer superficiellement : ÉGRATIGNER *la terre.*

— Techn. Travailler avec la pointe d'un fer, en parlant des étoffes auxquelles on veut donner une certaine façon. ‖ Découper les peaux, en terme de passementerie.

S'égratigner v. pr. Se faire à soi-même une égratignure : *Je* ME SUIS ÉGRATIGNÉ *à ces ronces.*

— Réciproq. Se faire mutuellement des égratignures : *Ces enfants ne cherchent qu'à* S'ÉGRATIGNER. ‖ Egratigner l'un à l'autre : *Ils* SE SONT ÉGRATIGNÉ *le visage.*

— Fig. Se piquer, s'offenser l'un l'autre : *Ce sont des lâches qui ne* S'ÉGRATIGNENT *qu'avec des injures.* (V. Hugo.)

ÉGRATIGNEUR, EUSE adj. (é-gra-ti-gneur, eu-ze — rad. *égratigner*). Qui égratigne, qui aime à égratigner : *Ne jouons pas avec elle, elle est trop* ÉGRATIGNEUSE. *Ce chat n'est pas* ÉGRATIGNEUR.

— Substantiv. Personne qui égratigne, qui a l'habitude d'égratigner : *Cet enfant est un grand* ÉGRATIGNEUR.

— Techn. Ouvrier, ouvrière qui égratigne le cuir, chez les passementiers.

ÉGRATIGNOIR s. m. (é-gra-ti-gnoir ; *gn* mll. — rad. *égratigner*). Fer de passementier qui sert à égratigner, à découper le cuir ou les étoffes.

ÉGRATIGNURE s. f. (é-gra-ti-gnu-re ; *gn* mll. — rad. *égratigner*). Blessure superficielle qu'on fait en égratignant la peau : *Une légère* ÉGRATIGNURE. *Une forte* ÉGRATIGNURE. *Une* ÉGRATIGNURE *à mon doigt était l'accident le plus terrible qui pût bouleverser ma famille.* (G. Sand.)

— Par ext. Blessure légère en général : *Il n'y a eu, dans ce duel, que des* ÉGRATIGNURES.

> J'aimerais mieux souffrir la peine la plus dure,
> Qu'il eût reçu pour moi la moindre *égratignure.*
> MOLIÈRE.

— Par anal. Ecorchure légère faite à un objet quelconque : *Faire des* ÉGRATIGNURES *à un meuble, à une peinture.*

— Fig. Blessure faite à l'amour-propre : *Ne me croyez pas insensible à vos* ÉGRATIGNURES. *C'est un caractère fier et entier, qui ne peut souffrir la moindre* ÉGRATIGNURE *faite à son amour-propre.*

— Véner. Traces légères laissées par la bête sur la terre dure.

ÉGRAU s. m. (é-grô). Pêche. Filet qui sert à la pêche dite jagude.

ÉGRAVILLONNÉ, ÉE (é-gra-vi-llo-né ; *ll* mll.) part. passé du v. Egravillonner : *Un oranger* ÉGRAVILLONNÉ.

ÉGRAVILLONNER v. a. ou tr. (é-gra-vi-llo-né ; *ll* mll. — du préf. privat. *é*, et de *gravier*). Hortic. En parlant d'un arbre à transplanter, Le débarrasser d'une partie de la terre engagée entre ses racines : *Il faut* ÉGRAVILLONNER *les plants, pour les débarrasser d'une terre déjà épuisée.*

— Absol. : *Il est nécessaire d'*ÉGRAVILLONNER *toutes les fois qu'on dépote ou qu'on décaisse.* (Rozier.)

ÉGRAVOIR s. m. (é-gra-voir). Techn. Outil à percer dont se sert le paumier, et qui est formé d'une pointe entre deux coupants.

ÉGREFIN s. m. (é-gre-fain). Ichthyol. V. ÉGLEFIN.

— Hist. Nom que l'on donnait, au XVIIe et au XVIIIe siècles, à de petits officiers peu fortunés, mal équipés, mais intrigants et tapageurs.

— S'emploie quelquefois, par erreur, pour AIGREFIN.

ÉGRÉGIAT s. m. (é-gré-ji-a — lat. *egregiatus* ; de *egregius*, excellent). Antiq. rom. Dignité, sorte de titre de noblesse immédiatement inférieur à celui des perfectissimes, dans le Bas-Empire : *L'*ÉGRÉGIAT *était accordé aux césariens et à ceux qui avaient exercé de grandes charges.* (Complém. de l'Acad.)

ÉGRÉGORES s. m. pl. (é-gré-go-re — du gr. *egrêgoreô*, je veille). Antiq. hébr. Anges qui, selon le livre d'Hénoch, s'unirent aux filles de Seth et engendrèrent les géants. Ils sont ainsi appelés parce qu'ils s'établirent sur le mont Hermon et jurèrent d'y *veiller* jusqu'à ce qu'ils eussent possédé les filles des hommes.

EGREMONT, ville d'Angleterre, comté de Cumberland, à 7 kilom. S.-E. de Witehaven, près de la mer d'Irlande, sur les bords de la petite rivière de Ehen ; 2,000 hab. Papeterie, tanneries, fabriques de toile à voiles ; marché aux grains. L'église remonte à une époque ancienne. Sur une éminence, à l'O. de la ville, sont les ruines d'*Egremont Castle*, autrefois forteresse très-importante, fondée peu de temps après la conquête de l'Angleterre par les Normands. Ce château sert aujourd'hui d'habitation au général Wyndham. Ses environs abondent en minerai de fer, qu'on transporte sans être fondu à Witehaven et qu'on embarque pour le sud du pays de Galles.

ÉGRENAGE s. m. (é-gre-na-je — rad. *égrener*). Action d'égrener : *L'*ÉGRENAGE *des blés, des raisins.* ‖ On dit aussi ÉGRAINAGE.

— **Encycl.** Le mot *égrenage* ou *égrainage*, pris dans son acception la plus large, signifie l'opération par laquelle on sépare les graines des organes qui les portent ou les renferment. Toutefois, dans la pratique, on dit *écosser* en parlant des pois ou des haricots, *écaler* quand il est question des amandes ou des noix, etc. On réserve donc le terme *égrener* pour les céréales ; encore même l'*égrenage* ne constitue-t-il pas une opération particulière pour la plupart de ces plantes, dont les graines se séparent en général par le *battage*. L'*égrenage* proprement dit ne s'applique guère qu'au maïs, dont les grains sont fortement attachés à l'axe de l'épi ou rafle. Souvent on les détache à la main ; mais cette opération est longue et fatigante, et, pour la faciliter, on a l'habitude, dans certains pays, de faire au préalable sécher les épis au four. On peut aussi battre les épis au fléau ou au bâton, marcher dessus avec des sabots ou des souliers ferrés, les mettre sous une planche sur laquelle on s'assied et qu'on fait mouvoir dans différents sens, les frotter fortement contre une barre de fer fixée aux deux bords d'un tonneau défoncé, etc. Enfin, on emploie avec avantage une machine imaginée par M. Bonafous, et qui a pour but d'opérer un frottement énergique des épis, dont les rafles restent dans l'intérieur, tandis que les grains sont projetés au dehors.

ÉGRÈNE s. f. (é-grè-ne). Techn. Coin de fer employé par les layetiers pour empêcher l'écart sur les bords et sur les côtés de certains ouvrages : *Les* ÉGRÈNES *d'un coffre.*

ÉGRENÉ (é-gre-né) part. passé du v. Egrener. Agric. Dépouillé de ses grains : *Des épis* ÉGRENÉS. ‖ Egrappé : *Les groseilles se servent* ÉGRENÉES *avec du sucre en poudre.* (Grimod.) ‖ On dit aussi ÉGRAINÉ.

— Techn. Poli, débarrassé de ses grains ou aspérités : *Une dorure* ÉGRENÉE.

— Anc. comm. *Etoffe égrenée*, Etoffe non emballée. Se disait surtout dans le Berry.

ÉGRENÉ adj. m. (é-gre-né). Agric. Se dit d'un bœuf d'attelage qui ne se prête pas à changer de compagnon : *Un bœuf* ÉGRENÉ.

ÉGRÈNEMENT s. m. (é-grè-ne-man — rad. *égrener*). Artill. Dégradation d'une bouche à feu de bronze ; petit vide produit particulièrement, dans la région qu'occupe la charge, par l'oxydation et la fusion de l'étain.

ÉGRENER v. a. ou tr. (é-gre-né — du préf. privat. *é*, et de *grain*). Agric. Séparer le grain de : ÉGRENER *des épis. Les chevaux et les mules* ÉGRÈNENT *les épis sous les trépignements de leurs sabots.* (Th. Gaut.) ‖ Egrapper : ÉGRENER *des groseilles. Quand on veut faire un vin délicat, on* ÉGRÈNE *les raisins.* (Bosc.) ‖ On dit aussi ÉGRAINER.

— Par ext. Faire passer successivement entre ses doigts les grains d'un chapelet : *Assis les jambes croisées sur son divan, le pacha* ÉGRENAIT *un chapelet d'ambre.* (Th. Gaut.)

> Lui, sur un jonc grossier croisant ses jambes nues,
> Récite du Coran les sentences connues,
> Ou de ses doigts distraits il *égrène*, en priant,
> Le rosaire sans fin des peuples d'Orient.
> MÉRY et BARTHÉLEMY.

— Par anal. Faire passer un à un entre ses doigts, comme les grains d'un chapelet :

> De sa main cachée il *égrène*
> Les grelots d'argent...
> TH. GAUTIER.

‖ Montrer, exhiber un à un et à la file : *Enfin l'escalier finit par nous* ÉGRENER *les uns après les autres comme les perles d'un chapelet, et nous passâmes à bord de la chaloupe.* (Alex. Dum.) ‖ Prononcer lentement et à la file : *Vous êtes là tous les deux à* ÉGRENER *les mots un à un comme un chapelet.* (E. Sue.)

— Loc. fam. *Egrener un chapelet*, Débiter certaines choses à la file : ÉGRENER UN CHAPELET *d'injures.*

— Techn. Polir, effacer le grain de : ÉGRENER *une planche pour la mettre en couleur.* ‖ En terme de doreur, Polir et nettoyer la surface d'une pièce passée au jaune.

— Intransitiv. Se dit d'un rasoir qui s'ébrèche dans certaines conditions qui font juger de sa qualité : *Ce rasoir est bon, il* ÉGRÈNE *bien.*

S'égrener v. pr. Etre égrené : *Les blés* S'ÉGRÈNENT *par divers procédés.* ‖ Se détacher spontanément, en parlant des grains : *Ces blés commencent à* S'ÉGRENER, *il faut songer à les couper.*

— Par ext. Se disposer en file : *Des vols de colombes* S'ÉGRÈNENT *çà et là en longs chapelets dans l'azur du ciel.* (Gér. de Nerv.) *M. Crochot, offrant son bras à sa fiancée, la conduisit au verger, suivi de Babet et des enfants qui* S'ÉGRENAIENT *à la file.* (Fr. Wey.)

— Techn. S'en aller en grains, se mettre, se résoudre en grains : *L'acier est très-difficile à travailler, à cause de sa facilité à* S'ÉGRENER.

ÉGRENEUSE s. f. (é-gre-neu-ze — rad. *égrener*). Agric. Instrument qui sert à égrener les céréales.

ÉGRESILLER (S') v. pr. (é-gre-zi-ller ; *ll* mll.). Patois. Se mettre en colère.

EGRESSY (Gabriel), acteur hongrois, né à Lasslofalu, comitat de Borsod, en 1810, mort à Pesth en 1866. Il fit ses études au collège réformé de Meikolcz, d'où il s'échappa pour s'engager avec des comédiens nomades. Après avoir paru sur quelques scènes de province, il vint à Vienne, où il prit les leçons des meilleurs acteurs du Théâtre-Impérial. Appelé au nouveau théâtre de Pesth en 1837, il s'y fit très-vivement applaudir, surtout dans les rôles d'Hamlet, d'Othello, du roi Lear et de Coriolan, qui convenaient admirablement à son talent. En 1848, M. Egressy, qui, comme notre Bocage, professait des idées démocratiques, abandonna la scène témoin de ses brillants succès et se jeta avec ardeur dans la carrière politique. Commissaire du gouvernement, et, en cette qualité, envoyé dans plusieurs districts hongrois, il ne tarda pas à être relevé de ses fonctions. Il rentra au théâtre et y resta jusqu'à la déroute de Vilagos. Forcé alors de s'expatrier, il passa en Turquie. Cependant il obtint, en 1850, l'autorisation de rentrer à Pesth. Il y reparut comme autrefois dans les drames de Shakspeare, qu'il semblait affectionner particulièrement, et retrouva un public toujours disposé à l'admirer et à l'applaudir.

EGRESSY (Benjamin), acteur et musicien hongrois, frère du précédent, né vers 1814, mort en 1849. Il s'est surtout fait connaître comme compositeur. Ses mélodies sont très-populaires en Hongrie, et il a écrit pour les psaumes une musique d'orgue devenue classique dans les temples protestants. On lui doit également la traduction de plusieurs ouvrages dramatiques des répertoires étrangers. Comme son frère, M. Benjamin Egressy, qui s'était trouvé mêlé activement aux événements de la révolution hongroise, avait dû fuir aussi à l'étranger ; mais, après l'amnistie, il était rentré au théâtre, où il fut loin d'obtenir les mêmes succès que Gabriel.

ÉGRET s. m. (é-grè — rad. *aigre*). Vitic. Verjus.

ÉGRETTE s. f. (é-grè-te — altérat. du mot *aigrette*). Ornith. Syn. de HÉRON.

ÉGRÈVE (SAINT-), village et commune de France (Isère), cant. nord, arrond. et à 7 kilom. de Grenoble, sur la rive droite de la Vence, à la base méridionale du dernier escarpement de la montagne de Chalves ; 1,587 hab. L'église offre un beau portail roman. C'est à Saint-Egrève, dans la villa de Mme de La Motte, que Barnave fut arrêté en 1792. On remarque, au hameau de Saint-Robert, l'asile des aliénés, qui occupe en partie les bâtiments d'un ancien prieuré de bénédictins fondé vers l'an 1070, et qui servit de lieu de sépulture à plusieurs Dauphines. Deux hautes colonnes à chapiteaux romans, quatre autres colonnes d'inégale hauteur, les chapiteaux de deux colonnes et l'arcade d'une crédence sont tout ce qui reste des bâtiments primitifs. Depuis 1851, on travaille activement à la restauration des bâtiments monastiques reconstruits entièrement une première fois au XVIIe et au XVIIIe siècle, et le nouvel asile, quoique inachevé, est digne d'attirer l'attention. L'enclos (14 hectares) renferme de beaux jardins potagers et une ferme cultivée par les aliénés. La chapelle est ornée de deux bas-reliefs en bois du XVIIe siècle. Dans le bâtiment habité par le directeur et par les sœurs, on remarque deux salles ornées de belles boiseries anciennes très-bien conservées. En dehors de l'enceinte de l'asile, s'élève une maison du XVe siècle qui servait autrefois de résidence aux prieurs commendataires.

ÉGREVILLE, bourg et commune de France (Seine-et-Marne), cant. de Lorez-le-Bocage, arrond. et à 32 kilom. S.-E. de Fontainebleau ; 1,792 hab. Château avec fossés, reconstruit sous François Ier.

EGRIBOS ou **EGRIPOS**. V. NÉGREPONT.

ÉGRIGNÉ, ÉE adj. (é-gri-gné ; *gn* mll.). Ebréché, un peu entamé : *Des dents* ÉGRIGNÉES. ‖ Vieux mot.

ÉGRILLARD, ARDE adj. (é-gri-llar, ar-de ; *ll* mll. — du préf. *é*, et de *grille*, littéralement celui qui sort des grilles, celui qui sort des bornes). Vif, alerte, rusé et un peu leste, un peu libre dans sa conduite : *Une femme* ÉGRILLARDE.

> Je te vois *égrillard* autant qu'on le peut être.
> CORNEILLE.

— Par ext. Qui dénote le caractère d'une personne égrillarde ; qui convient à une personne égrillarde : *Un minois* ÉGRILLARD. *Des yeux* ÉGRILLARDS. *Un air* ÉGRILLARD. *Je trouvai à ce jeune drôle un air* ÉGRILLARD *qui me donna fort à penser.* (Le Sage.)

> . . . Ah ! cousin, qu'elle a le nez joli,
> Le minois *égrillard*, le cuir fin et poli !
> REGNARD.

> J'ai lu jadis dans une vieille histoire
> Que, gai pasteur d'un docile troupeau,
> Certain curé d'*égrillarde* mémoire
> Avec son vin ne buvait jamais d'eau.
> DOVALLE.

‖ Libre et gai : *Des paroles* ÉGRILLARDES. *Une chanson* ÉGRILLARDE. *Une histoire* ÉGRILLARDE. *Telle femme qui refusera d'entendre raconter l'histoire la moins* ÉGRILLARDE *voilée de mots élégants acceptera et même dira, au besoin, les paroles les plus grossières, s'il s'agit d'insulter une autre femme et de stigmatiser le vice.* (F. Soulié.)

> J'appris à fredonner des refrains *égrillards.*
> ANCELOT.

— Substantiv. Personne égrillarde : *Marinette est une* ÉGRILLARDE, *qui n'est plus un enfant.* (Piron.) *Vous êtes nouveau débarqué en ce pays-ci ; quelques* ÉGRILLARDS *ont voulu rire à vos dépens et aux miens.* (Dancourt.)

> . . . . . . Quelle est cette *égrillarde*
> Qui d'un œil curieux me tourne et me regarde?
> REGNARD.

— s. m. Pêche. Syn. d'ÉGRILLOIR.

ÉGRILLOIR s. m. (é-gri-lloir ; *ll* mll. — rad. *grille*). Pêche. Sorte de grille ou de barrière, ordinairement formée de pieux, qui empêche le poisson de sortir d'un étang.

ÉGRIN s. m. (é-grain). Arboric. V. ÉGRAIN.

ÉGRISAGE s. m. (é-gri-za-je — rad. *égriser*). Techn. Action d'égriser le diamant. ‖ Travail qu'on fait subir au marbre avant de le polir, et qui consiste à faire disparaître, à l'aide d'un morceau de grès, les traces laissées par la scie et le ciseau.

ÉGRISÉ, ÉE (é-gri-zé) part. passé du v. Egriser : *Diamant* ÉGRISÉ.

ÉGRISÉ s. m. ou **ÉGRISÉE** s. f. Poudre de diamant employée à polir les corps très-durs, et particulièrement le diamant.

— **Encycl.** On désigne sous le nom d'*égrisé* la poudre qui résulte du broyage des diamants, dits *de nature*, qui résistent à la taille. On l'obtient en frottant pointe contre pointe deux diamants bruts enchâssés dans des maillets ou manches de bois. Les diamants bruts valent de 30 à 36 fr. le carat. On fait usage de l'*égrisé* pour la taille du diamant ; on débite les diamants comme les pierres dures, avec un archet sur lequel est tendu un fil de métal continuellement enduit d'*égrisé*. Pour la taille, on la pratique au moyen d'une plate-forme d'acier recouverte d'*égrisé* délayé dans l'huile, contre laquelle on appuie, pendant qu'elle tourne rapidement, la face du diamant qu'il s'agit de tailler (v. DIAMANT). L'*égrisé* sert encore à polir les rubis, les saphirs, les grenats, les agates.

ÉGRISER v. a. ou tr. (é-gri-zé — du préf. privatif *é*, et de l'allemand *gries*, gravier). Techn. Polir par le frottement, en parlant d'un diamant ou d'un corps très-dur : ÉGRISER *un diamant, un rubis.* ‖ *Egriser du marbre*, Lui faire subir l'opération de l'égrisage. ‖ *Egriser des glaces*, En dresser le bord en les frottant sur du grès ou l'une contre l'autre.

ÉGRISOIR s. m. (é-gri-zoir — rad. *égriser*). Techn. Boîte ou vase qui contient la poudre à égriser, et dans laquelle on reçoit cette poudre pendant l'opération de l'égrisage.

ÉGROTANT, ANTE adj. (é-gro-tan, an-te — lat. *ægrotans*, même sens). Néol. Maladif, dont la santé est débile.

ÉGRUGÉ, ÉE (é-gru-jé) part. passé du v. Egruger : *Du sel* ÉGRUGÉ. *Du sucre* ÉGRUGÉ.

ÉGRUGEOIR s. m. (é-gru-joir — rad. *égruger*). Ustensile, sorte de mortier de bois dans lequel on égruge diverses substances, comme le sel, le sucre, etc.

— Par ext. Mortier en général : *Toutes les fois que le personnage vient faire une visite au sultan, il est obligé de passer devant cet immense* ÉGRUGEOIR, *où il peut avoir la chance de terminer ses jours.* (Gér. de Nerv.)

— Argot. Chaire à prêcher, à cause de l'analogie de la forme.

— Techn. Outil au moyen duquel l'artificier réduit la poudre en pulvérin.

— Agric. Instrument qui se compose d'un banc portant un râteau à son extrémité, et dont on se sert pour faire tomber la graine du chanvre et du lin, en peignant ces plantes. ‖ Machine à fouler le raisin.

ÉGRUGER v. a. ou tr. (é-gru-jé — du préf. privat. *é*, et du lat. *grumus*, grumeau. Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *Nous égrugeâmes, nous égrugeons*). Ecraser, pulvériser dans l'égrugeoir : ÉGRUGER *du sel, du sucre.*

— Agric. Débarrasser des graines, en parlant du chanvre ou du lin.

ÉGRUGEURE s. f. (é-gru-ju-re — rad. *égruger*). Menues parcelles d'un corps dur, séparées par le frottement.

ÉGUEILLE s. f. (é-guè-lle ; *ll* mll.). Ancienne orthographe du mot AIGUILLE.

ÉGUEULÉ, ÉE (é-gheu-lé) part. passé du v. Egueuler. Dont on a cassé le goulot, l'ouverture, la gueule : *Canon* ÉGUEULÉ. *Un pot à l'eau* ÉGUEULÉ *masquait la moitié du mur.* (V. Hugo.) *Une mauvaise table boiteuse, une chaise à pieds bots, une cruche* ÉGUEULÉE *forment le mobilier de ce bouge.* (Th. Gaut.)

— Fig. Grossier, presque cynique : *Ce n'était pas le Rabelais vulgaire, au rire* ÉGUEULÉ, *l'égipan monacal qu'on donne ordinairement pour l'auteur de* Gargantua *et de* Pantagruel. (Th. Gaut.)

— Substantiv. Personne très-grossière : *C'est une* ÉGUEULÉE, *une femme des halles.*

ÉGUEULEMENT s. m. (é-gheu-le-man — rad. *égueuler*). Artill. Fracture qui se produit fréquemment à la gueule des canons, pendant le tir.

ÉGUEULER v. a. ou tr. (é-gheu-lé — du préf. privat. *é*, et de *gueule*). Briser le goulot, l'ouverture de : ÉGUEULER *un pot, une cruche.*

— Artill. Endommager la gueule d'une bouche à feu : ÉGUEULER *un canon.* ÉGUEULER *une pièce.*

S'égueuler v. pr. Etre égueulé : *Ce vase* S'EST ÉGUEULÉ. *Cette pièce* S'EST ÉGUEULÉE *dès les premiers coups.*

— Pop. S'égosiller : *Il* S'ÉGUEULE *à crier.*

EGUIA (François-Ramon d'), général espagnol, né à Durango (Biscaye) en 1750, mort à Madrid en 1827. Il suivit de bonne heure la carrière des armes, parvint en 1802 au grade de lieutenant général, et se signala par son intrépidité pendant la guerre que l'Espagne soutint contre Napoléon. Eguia commandait une division de l'armée de Valence lorsqu'il fut chargé, en 1814, par Ferdinand, de marcher sur Madrid et d'arrêter les citoyens qui avaient la direction du pouvoir ou de l'opinion. Peu après son arrivée à Madrid, il reçut le portefeuille de la guerre, qu'il échangea contre les fonctions de capitaine général de Grenade. Il fit une guerre acharnée aux constitutionnels, jusqu'à ce que les événements de 1820 l'eussent forcé à se réfugier en France. Là il travailla activement à l'organisation de l'armée *de la foi*, rentra en Espagne avec l'armée française et continua à se faire remarquer par un amour exalté pour la monarchie absolue, ce qui le jeta dans des excès blâmables.

EGUIARA Y EGUREN (don Juan-José D'), biographe mexicain, mort vers 1775. Il devint chanoine, professeur de théologie et recteur de l'université à Mexico. Eguiara avait entrepris un magnifique dictionnaire biographique, intitulé : *Bibliotheca mexicana, seu Historia virorum in America boreali natorum*, dont il publia l'année de sa mort, en 1 volume in-folio, le commencement, contenant les lettres A, B, C. Ce livre est devenu extrêmement rare.

ÉGUILAS s. m. (é-ghi-la). Vieux mot percheron qui signifiait *étrenne*, et dans lequel on a voulu voir une corruption de la locution *au gui l'an neuf.* ‖ On dit aussi ÉGUILAN.

EGUILAZ (Louis), littérateur espagnol, né à Xerez de la Frontera en 1830. Il se fit connaître, dès 1852, en publiant dans un journal de Madrid, sur le roman de Fernan Caballero, intitulé *Clemencia*, un article qui fit grande sensation. Peu après, grâce à la protection de son ami don Eugenio de Ochoa, il put faire représenter sa comédie intitulée les *Vérités amères* (*Verdades amargas*). Cette pièce eut un tel succès, que depuis cette époque Eguilaz régna sans partage sur la scène espagnole. Parmi les œuvres nombreuses qu'il a depuis données au théâtre, nous citerons surtout son drame intitulé les *Plaintes du roi sage* (*las Querelas del rey sabio*), et une comédie, la *Croix du mariage*, qui renferme des caractères fermement dessinés et des situations émouvantes. Elle excita un grand enthousiasme lorsqu'elle fut représentée à Madrid en 1860. Eguilaz est aujourd'hui le dramaturge favori du public espagnol.

ÉGUILLE s. f. (é-gu-lle ; *ll* mll.). Ancienne orthographe du mot AIGUILLE.

— Agric. Nom donné dans quelques localités à la flèche des charrettes.

— Hortic. Nom que les jardiniers donnent au pistil des fleurs. ‖ On écrit aussi AIGUILLE.

— Bot. Nom vulgaire du scandix peigne de Vénus, à cause de la forme de ses fruits. ‖ *Eguille rouge*, Agaric rouge carmin des environs de Paris. ‖ On écrit aussi AIGUILLE.

— Ichthyol. Nom vulgaire des poissons du genre orphie dans quelques provinces. ‖ On écrit aussi AIGUILLE.

— Entom. Nom vulgaire de la chenille de la ronce.

ÉGUILLETER v. a. ou tr. (é-gu-lle-té ; *ll* mll.). Mar. Syn. d'AIGUILLETER.

ÉGUILLETTE s. f. (é-gu-llè-te ; *ll* mll. — dimin. d'*éguille*). Ancienne forme du mot AIGUILLETTE.

— Mar. Pièce de bois qu'on met sur le serrage pour renforcer un navire qui porte une grosse artillerie. ‖ Menue corde servant à divers usages. ‖ *Eguillettes de mât*, Mâts auxiliaires employés pour en renforcer d'autres. ‖ *Eguillettes de voiles*, Bosses ou cordages qui tiennent la tête des grandes voiles dans les râteaux.

— Signe distinctif que les femmes de mauvaise vie étaient condamnées à porter sur les épaules : « On vouloit, dit Pasquier, qu'elles eussent un signal pour les distinguer et les reconnoître d'avec le reste des prudes, qui fut de porter une *éguillette* sur l'épaule, coutume que j'ai vue encore se pratiquer à Toulouse ; d'où est venu entre nous ce proverbe qu'une *femme court l'éguillette*, pour exprimer qu'elle se prostitue. »

— Ichthyol. Nom vulgaire de l'orphie.

— Entom. Nom vulgaire de la chenille de la ronce.

— Bot. Nom vulgaire du scandix peigne de Vénus.

EGUISHEIM ou **EGISHEIM**, bourg et commune de France (Haut-Rhin), cant. de Wentzenheim, arrond. et à 6 kilom. S.-O. de Colmar, près de la rive gauche de la Louch, sur le chemin de fer de Strasbourg à Bâle ; 1,950 hab. Une tour hexagone et des restes de fossés servant d'abreuvoir sont ce qui subsiste d'un ancien château qui fut bâti par Eberhard et où est né, dit-on, le pape Léon IX. Dans les environs du bourg, à l'O., une montagne porte les trois tours d'un château fort construit par le premier comte d'Eguisheim et appelé *Drei-Exen*. De l'illustre famille d'Eguisheim descendent les ducs de Zæhringen, les princes de Teck, les comtes de Halsbury, la maison de Lorraine, etc. « En 1568, dit M. Th. de Rouvrois, on fit le procès à une prétendue sorcière, accusée d'avoir marié sa fille au diable et célébré sa noce aux ruines d'Eguisheim. Les détails de ce procès sont des plus curieux et des plus extravagants. Il y est constaté que le repas de noce avait consisté en chauves-souris, et que la ronde du sabbat y avait été dansée par les invités de l'enfer. La sorcière fut brûlée. »

EGUS, général allobroge qui vivait dans le Ier siècle avant notre ère. Pendant la conquête des Gaules par J. César, il s'attacha à la fortune du général romain, le servit avec une grande fidélité et l'accompagna dans sa campagne contre Pompée. A cette époque, Egus, blessé de la part insignifiante, selon lui, qui lui était faite dans le butin, quitta l'armée de César et passa dans celle de son rival. Peu de temps après il fut tué dans un combat.

EGUSES. V. ÉGADES.

EGUZON, bourg de France (Indre), ch.-l. de cant., arrond. et à 41 kilom. S.-O. de La Châtre, près de la Creuse ; pop. aggl., 327 hab. — pop. tot., 1,492 hab. Sur son territoire on trouve de la plombagine et des pyrites ferrugineuses. Ruines d'un ancien château.

ÉGYPIUS s. m. (é-ji-pi-uss — du gr. *aigupios*, vautour). Ornith. Genre d'oiseaux de proie, formé aux dépens des vautours.

EGYPIUS, jeune Thessalien qui obtint à force d'argent les faveurs de Timandra, femme d'une grande beauté. Le fils de Timandra, Néophron, indigné de ce marché, résolut de s'en venger. Il commença par devenir l'amant de Bulis, mère d'Egypius ; puis, informé de l'heure à laquelle ce dernier devait venir trouver Timandra, il la fit sortir et lui substitua Bulis. Egypius vint au rendez-vous et ne reconnut sa mère que lorsque l'inceste eut été consommé. Pleins d'horreur pour leur situation, Egypius et Bulis voulurent se donner la mort. Au dire de la mythologie, Jupiter changea le premier en vautour, la seconde en plongeon, et métamorphosa de même